

Entre Mer & Paluns

N°2 NOVEMBRE 2021



Après un été riche en émotions,
c'est la rentrée !

VIE MUNICIPALE
4 Inauguration
du Pôle Santé

VIE MUNICIPALE
5 Modification des
bureaux de vote

VIE DU VILLAGE
10 Une Feria
du Cheval réussie





Entre Mer & Paluns
N°2 Novembre 2021

Directrice de la publication :
Christelle Aillet

Coordination, rédaction :
Annelise Chevalier

Crédits photographiques :

Annelise Chevalier, Mairie des Saintes-Maries, O.T., DR.

Conception, impression :

Médit Impression - 13500 Martigues

Tirage : 3 000 exemplaires

Dépôt légal : Novembre 2021

3 ÉDITORIAL

4 VIE MUNICIPALE

- Visite de Martine Vassal, Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
- Modification des bureaux de vote

6 VIE LOCALE

- Journée des Associations

7 LE COIN DES JEUNES

- Maison des Jeunes
- Centre de loisirs
- École de natation

8 LA PAGE ENVIRONNEMENT

- Zoom sur le SYMADREM
- Halte aux espèces végétales invasives

9 BOUVINE ET TRADITIONS

- Songe d'une nuit en Camargue
- Trophée des Impériaux
- Fêsto Vièrginenco

10 VIE DU VILLAGE

- Feria du Cheval
- Camargue Plurielle
- Championnat de France de Barbecue
- Provence Prestige
- Fête de la Saladelle
- Masters de Pétanque
- Fête du Cheval en l'honneur de François et Jean-Claude Périé

15 UNE ÉLUE À VOTRE SERVICE !

- Chloé Lombard, Conseillère Municipale déléguée à l'environnement
- Isabelle Hénault : experte qualifiée
- Nouvelles toilettes publiques et consigne pour casques

10 ACTU COMMUNE

- Rentrée scolaire
- Inaugurations au Mas de la Cure
- Une nouvelle embarcation pour les sapeurs-pompiers

18 NOËL AUX SAINTES

19 NUMÉROS PRATIQUES

Chères Saintoises, chers Saintois,



Quatre mois se sont écoulés depuis la première édition de cette revue. Quatre mois riches en événements et manifestations que vous découvrirez en images à travers ces vingt pages. Après de longs mois marqués par les restrictions sanitaires, quel bonheur de se retrouver tous ensemble pour partager les moments festifs qui font l'identité de notre village.

L'été fut dynamique et animé. Petits et grands ont pu apprécier les activités de plein air et les fêtes traditionnelles valorisant la culture provençale et camarguaise. Les écoliers saintois ont repris le chemin des écoles dans des locaux rénovés pour une année studieuse. Le monde associatif a également fait sa rentrée culturelle et sportive pour la plus grande joie des membres et adhérents.

Un événement sportif grandiose a pu enfin être accueilli en terre saintoise. La 22^{ème} édition des Masters de Pétanque fut un moment palpitant et connut un vif succès auprès d'une foule nombreuse de passionnés. Les fins gourmets ont pu régaler leurs délicates papilles au Championnat de France de Barbecue pour sa 9^{ème} édition qui a uni, dans un même élan, professionnalisme et convivialité. Autant d'activités diverses et variées qui ont enchanté Saintois et touristes durant cette saison estivale propice.

Madame Martine VASSAL, Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, nous a fait l'honneur de sa présence pour l'inauguration du Pôle Santé. Le dévoilement de la plaque fut un moment chargé d'émotion à la mémoire de Roland Chassain, à l'initiative de la réalisation de ce bel établissement indispensable à notre village.

Comme vous le savez, le père Jean-Rémy Falciola a quitté les Saintes pour rejoindre d'autres horizons. Nous avons eu le plaisir d'accueillir, récemment, Don Emmanuel Lemièrre à qui nous souhaitons la bienvenue et qui a eu le grand privilège de célébrer, à son arrivée, le pèlerinage d'octobre.

À la veille des fêtes Calendales, les Saintes vont se parer de couleurs, de lumières et de paillettes. Féerie et magie seront au rendez-vous pour réjouir et émerveiller nos enfants.

D'ores et déjà, je suis heureuse de vous informer qu'un grand spectacle pyrotechnique aura lieu dans le ciel des plages des Amphores et des Arènes pour guider l'année 2021 vers les étoiles et la cérémonie de présentation des vœux de la Municipalité sera organisée le 18 janvier 2022. Bientôt le Père Noël passera dans nos foyers. Dans la liste de cadeaux que je lui adresserai, j'é mets le souhait que la pandémie et la crise sanitaire ne soient bientôt plus qu'un mauvais et lointain souvenir. Enfin, mon vœu le plus cher est que la voix des Saintois et des Camarguais soit enfin entendue et considérée par les autorités gouvernementales pour la protection et la défense de notre précieux et exceptionnel territoire de Camargue.

Je compte également sur vous, amis saintois, pour que les Saintes restent toujours le village authentique et chaleureux où il fait bon vivre. Vous pouvez compter sur mon entier dévouement.

Bonnes fêtes de fin d'année !

Christelle AILLET

Maire des Saintes-Maries-de-la-Mer





Visite de Martine Vassal

Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

Lors sa visite aux Saintes-Maries le 21 septembre dernier, la Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a inauguré le Pôle Santé, avec Mme le Maire, Christelle AILLET, en présence de Mandy GRAILLON, Conseillère Départementale, et des élus du Conseil Municipal. Auparavant, la délégation a assisté à la course de tau aux arènes, puis visité l'Espace muséal et la médiathèque.



Intervention de Madame Le Maire

Mes Chers amis,
C'est avec une immense émotion que nous allons inaugurer cette maison médicale pôle santé, l'un des projets qui tenaient particulièrement à cœur à Roland CHASSAIN. Roland avait conscience que construire, pour les professionnels de santé de son village des locaux adaptés, c'était offrir aux Saintoises et aux Saintois la possibilité de conserver leur bien le plus précieux : la santé. Avec ce pôle santé, avec les équipements de télémédecine, il aura rempli une des missions les plus importantes de l'ensemble de ses mandats. Merci encore à Roland CHASSAIN.

TRANSDEV-LA POSTE Un partenariat qui a du sens !



Aux Saintes-Maries-de-la-Mer, TRANSDEV, opérateur et intégrateur de mobilité, et La Poste s'associent pour proposer des solutions de mobilité et de transport aux habitants. Une convention de partenariat a été signée en mairie entre TRANSDEV Arles et La Direction Régionale Provence de la Poste. C'est une première en région SUD PACA.

Concrètement ?

Les Saintois pourront se rendre à La Poste de leur commune pour consulter les solutions de transport du réseau Envia. Les agents, formés par TRANSDEV, pourront renseigner le public sur les offres du réseau Envia et les accompagner dans la consultation et l'achat des titres de transport sur le site tout-envia.com consultable à l'ilot numérique du Bureau de Poste.

Modification des bureaux de vote Ce qui va changer, et pour qui

Devant le nombre croissant d'électeurs et pour faciliter les opérations de votes, il a été décidé de créer un troisième bureau de vote.

Pour une répartition plus équilibrée des électeurs, le redécoupage électoral a été réalisé selon une délimitation géographique précise du territoire communal. Plus spacieux et mieux adaptés aux opérations électorales, les trois bureaux de vote seront installés au complexe sportif Marius Aillet, rue Roger Delagnes.

La Préfecture des Bouches-du-Rhône a entériné ces modifications par Arrêté Préfectoral du 31.08.2021 fixant le périmètre et le nombre de bureaux de vote de la commune des Saintes Maries de la Mer - EL n°2021-97.



Le périmètre des bureaux de vote est ainsi défini :

BUREAU N° 1

Résidence «Crin Blanc» (côté ouest)
Avenue Riquette Aubanel - Rue Théodore Aubanel - Avenue Van Gogh - Avenue Maurice Challe (avenue de la Plage) - Avenue Gilbert Le Roy jusqu'à l'hôtel Le Dauphin Bleu - Place de la Brise comprise - Rue Camille Pelletan jusqu'à la Place des Impériaux
Rue Emile Ripert - Avenue d'Arles jusqu'à la résidence Les Centaures comprise - Chemin des Petites Launes
Rue des Flamants - Chemin des Macreuses - Rue des Messorgues (face à la Capitainerie).

BUREAU N° 2

Rond-point Pierre Pastré (côté est)
Rue du Docteur Cambon
Avenue Jacques-Yves Cousteau
Rue Marcel Carrière jusqu'au camping de la Brise - Carriero d'ou Levant
Résidence les Manadiers (route de Cacharel) - Androuno d'ou Taute
ZAT des Arnelles jusqu'au cimetière (côté nord) - Avenue d'Arles
Chemin du Pont Blanc

BUREAU N° 3

À partir du Simbèu (route d'Aigues-Mortes - RD 38)
À partir de l'hôtel Le Mazet de Coucagno (route d'Arles - RD 570)
À partir de l'hôtel Le Mas des Rièges (route de Cacharel - RD 85A)

Le complexe sportif Marius Aillet



Chaque électeur recevra sa nouvelle carte électorale, avec la refonte nationale des listes.

Pour bien recevoir votre carte d'électeur et les documents électoraux, vous devez vérifier votre adresse postale et communiquer vos éventuels changements d'adresse au service des élections de la mairie.

Enfin, en application du Décret n°20136938 du 18 octobre 2013 pour les communes de 1000 habitants et plus, une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.

Ces modifications prendront effet en 2022 lors des

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
les 10 et 24 avril 2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
les 12 et 19 juin 2022

Journée des Associations

Merci aux associations qui ont joué le jeu en présentant leurs activités.



Groupe Mantenço



Archers des sables



La Boule Saintoise



Chorale Saintoise



CHEMINS LIBRES DE CAMARGUE



STAND S. N. S. M



Anciens combattants de l'UNC-AFN



Jumelage



REGAIN SAINTOIS

Un succès ! L'ESCOLO DE CAMARGO

Le cours de provençal du mercredi soir au Relais Culturel ne désemplit pas, rassemblant les amoureux de la culture provençale et camarguaise, toutes générations confondues, dans un esprit de partage et de convivialité. Dans la bonne humeur mais avec sérieux et motivation, les élèves s'exercent à la langue de Mistral. Il faut dire que les Saintois sont très attachés à leur culture ! Les cours sont ouverts à tous.



Rentrée au Regain Saintois : jeux de cartes, ateliers, lecture, jeux, discussions, mais aussi sorties... Ouvert les lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h, le mardi de 9h à 10h.

«CŒUR À CŒUR»



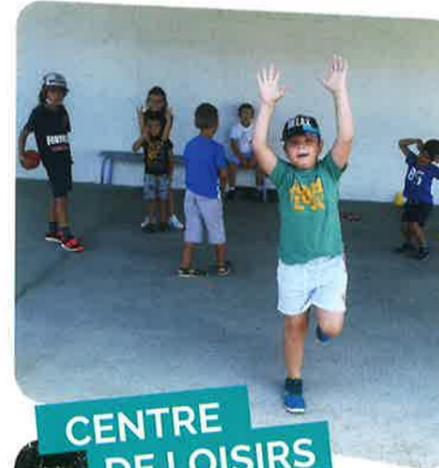
L'association «Cœur à Cœur» a été créée par Olivier FRERING à la mémoire de son fils Nicolas décédé d'un accident cardiovasculaire en 2018, à l'âge de 26 ans. Son but est de récolter des fonds pour acquérir du matériel de prévention et de rééducation cardiaque, au profit de structures associatives locales, en partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie. Un périple de 1 025 km à vélo, en 12 étapes, depuis Sainte Marie aux Mines (Haut Rhin), lieu de naissance et d'enfance de Nicolas, s'est achevé aux Saintes-Maries-de-la-Mer qu'il affectionnait particulièrement. Une petite réception sur le parvis de la mairie a accueilli les valeureux participants de ce bel élan du cœur.



MAISON DES JEUNES



En juillet, les jeunes sont partis une semaine à Urrugne au Pays Basque. Montée de la Rhune, pelote basque, rafting et pirogue hawaïenne étaient au programme, mais aussi visite d'Espelette et de Saint-Jean de Luz.



CENTRE DE LOISIRS

École de natation

L'école de natation a débuté le 5 juillet et s'est terminée le 27 août, soit 8 semaines d'apprentissage pour les enfants de 4 à 14 ans.



À la fin des mois de juillet et août, diplômes et récompenses ont été remis à tous les jeunes nageurs en présence de Madame le Maire, Christelle Aillet, des élus et des nageurs-sauveurs sapeurs-pompiers des Saintes-Maries. Du niveau 1, «l'étoile de mer» (débutant), au niveau 7, «l'orque» (nageur confirmé), en passant par les niveaux 2, «le crocodile», 3, «le némou» (initié), 4, «la grenouille», 5, «le dauphin» et 6, «le requin». Au total, 134 enfants ont été récompensés au mois de juillet et 90 au mois d'août.



Zoom sur le SYMADREM

Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer

La protection contre les inondations est un enjeu majeur du SYMADREM, autorité «gémapienne» de ce territoire. L'une de ses missions est de déterminer le niveau de protection des habitants en fonction du débit du Rhône et de définir le risque auquel la population est exposée, une fois le seuil d'alerte dépassé.

Quel est le niveau de protection pour les habitants des Saintes-Maries-de-la-Mer ?

En janvier 2020, la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette a transféré une partie de sa compétence «gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations» (GEMAPI) au SYMADREM dont une des vocations est de mettre en œuvre des actions de protection contre les inondations du Rhône en construisant, réhabilitant, exploitant et surveillant les 250 km de digues fluviales du territoire. Il a également l'obligation de prévenir les autorités compétentes, maire et préfet, en matière de secours aux populations, en cas de risque inondation.

Pour cela, le SYMADREM a étudié les inondations du Rhône passées et a évalué le risque actuel de rupture dans les digues au regard de leur état et des travaux de renforcement réalisés depuis sa création. Aux Saintes-Maries-de-la-Mer, les inondations provoquées par les crues de 1840 et de 1856, avec des débits respectifs de 13 000 et 12 500 m³/s, sont les plus fortes connues à ce jour. De nombreuses brèches ont été formées dans les digues, ce qui a provoqué le déversement de respectivement 2,8 et 1,8 milliards de m³ d'eau. Sur la commune, les eaux ont atteint une cote estimée à 2 m NGF.

Aujourd'hui, le centre-ville des Saintes-Maries-de-la-Mer est protégé jusqu'à une crue d'un débit de 9 500 m³/s ± 5 %. Les zones rurales sont quant-à-elles protégées pour des débits compris entre 7 500 et 8 500 m³/s ± 5 %, le risque de brèches dans les digues du Petit Rhône devenant notable à partir de 7 500 m³/s.

✓ Couper les Baccharis assez ras et recouvrez-les d'eau pendant quatre semaines.

✓ Arrachez les Jussies avec leurs racines et faites-les sécher sur une bâche en plastique, loin des cours d'eau.

✓ Ne vous laissez pas envahir par l'Herbe de la Pampa, jolie plante d'ornement mais aux inconvénients plus nombreux que les avantages.

LES BONS CONSEILS

Le SYMADREM a réuni cet été les maires et les responsables du plan communal de sauvegarde des municipalités de son territoire pour leur présenter l'atlas cartographique relatif à l'exposition du risque d'inondation par le Rhône. En parallèle, un outil interactif est développé pour permettre à tout habitant du secteur de connaître son niveau de protection, en fonction de son lieu d'habitation. Il devrait être opérationnel fin 2021/début 2022.



Halte aux espèces végétales invasives !

Michel Pombo, responsable des espaces verts de la Ville et président de la société de chasse La Santenco, alerte les Saintois sur la prolifération des espèces végétales invasives : «Les roselières sont envahies par le Baccharis, arbuste d'origine d'Amérique du Nord et introduit en France au XVII^{ème} siècle à des fins ornementales. Mais avec un fort pouvoir de dissémination et de colonisation, leurs graines ont envahi les roselières, formant des fourrés très denses et entraînant la disparition d'espèces locales des milieux humides. Les marais des Saintes sont tellement impactés que la fédération des chasseurs des Bouches-du-Rhône, La Santenco et la Ville procéderont à des déracinements.»

Autre espèce problématique, la Jussie, véritable poison, qui envahit les roubines, privant les espèces aquatiques d'oxygène et étouffant toute vie dans les étangs et marais. Également redoutable : l'Herbe de la Pampa, plante herbacée qui peut atteindre 2 à 4 m de hauteur. Originaires d'Amérique du Sud, elle a proliféré de façon anarchique. L'éco-buage ne la tue pas, pas plus qu'aucun désherbant autorisé.

Songe d'une nuit en Camargue



Avec plus d'une centaine de figurants, autant de cavaliers, plus de 200 chevaux, les spectateurs sont repartis enchantés. Un vibrant et émouvant hommage a été rendu à Roland Chassain.



La 17^{ème} édition de «Songe d'une nuit en Camargue», son et lumière dans les marais mis en scène par Thierry Pellegrin et conté par Daniel Demonflin, a émerveillé un public dense.



Avec le report de l'édition 2020, ce sont près de 83 jeunes filles qui ont «pris le ruban» cette année, le dernier dimanche de juillet. Rassemblées autour de leurs marraines, elles ont reçu le diplôme officiel offert par la Nacioun Gardiano. Organisatrice, elle s'attache à perpétuer les traditions avec cette journée importante pour toutes celles qui portent le costume d'Arles.



Trophée des Impériaux

La finale du Trophée des Impériaux, qui était aussi le premier «Souvenir Roland Chassain» réunissait les meilleurs taureaux et raseteurs du moment.

Dans des arènes bien garnies, elle a vu la victoire de Vincent Félix et de Marlou de la manade Laurent.

Arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer
 SAMEDI 14 AOÛT 2021
 16H45
Finale du Trophée des Impériaux
 PRÉSENTÉ PAR SOUVENIR ROLAND CHASSAIN

PINO Manade des Bacemolles
CETTORI Manade Aubanel-Baroncelli
BAYARD Manade Nissolin
MYTHRON Manade Larrier
TRANCARDEL Manade Bon qui sera nos adversaires à la pose-Saintois
MARLOU Manade Laurent
ARTABAN Manade Cavalini

Avec les meilleurs raseteurs du moment !



La Feria du cheval, proposée par le Comité d'organisation des fêtes saintoises (COFS) avec la municipalité, a proposé une série d'animations gratuites sur la place des Gitans, avec des démonstrations équestres, une parade avec cavaliers et meneurs d'attelages et un concours ouvert aux amateurs.

Le grand spectacle équestre mis en scène par Thierry Pellegrin a réuni près de 1500 personnes dans les arènes.



FERIA DU CHEVAL

Les différentes disciplines de l'art équestre, avec comme moment fort les trois prestations de Lorenzo, l'enfant du pays, ont enchanté le public.



Autour de lui, Hervé Maurel et Laetitia Mesnier en équitation de travail, la troupe de Camarkas et le groupe de cavaliers Alma Vaquera, qui dansent avec les chevaux. Romane Gibert, la gagnante du concours de spectacle, Yann Dallo et Laurent Galinier.

Camargue Plurielle



La dixième édition de Camargue plurielle, organisée par le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises et la mairie, en partenariat avec le parc naturel régional de Camargue, a été une nouvelle fois un succès.



L'Espace Terroir Camargue en est le moment fort, avec, au menu des stands : savon au lait de jument, vin, miel de producteur, huile d'olive, jus de fruits, macarons, saucisson de taureau, fruits et légumes de maraîchers locaux, riz et sel de Camargue... Tout est fait ou cultivé localement.

Championnat de France de Barbecue



C'était la 6^{ème} édition, déjà, du Championnat de France de Barbecue, organisé par Jean-François Dupont et son équipe.

Des bonnes odeurs plein la place des Gitans et même au-delà, les équipes engagées s'affrontant dans les catégories porc, bœuf, poulet, agneau, taureau de Camargue, produits de la mer, légumes, burger et dessert.

C'est surtout l'amitié, l'humour et la convivialité qui ont caractérisé les deux jours de la manifestation devenue incontournable aujourd'hui.



PROVENCE PRESTIGE



Pour la 4^{ème} année, la CCI d'Arles est venu installer son marché provençal, pour deux jours sur la place des Gitans. L'espace a été inauguré par Mme le Maire Christelle Aillet, le vice-président de la CCI d'Arles Didier Honoré, les élus et les Arlésiennes. Au total, une quarantaine d'exposants faisant le bonheur des Saintois et des nombreux touristes.

FÊTE DE LA SALADELLE



Lors du même week-end, on fêtait aussi la petite fleur mauve emblématique de la Camargue, la saladelle. Tout le monde a joué le jeu pour le défilé à l'ancienne, y compris les élus. Merci aux groupes folkloriques saintois, l'Étoile de l'Avenir d'Arles et les amis de la tradition.



MASTERS DE PETANQUE

FINAL FOUR 22^{ème} Edition

Mot de Mme le Maire, Christelle Aillet, lors de la conférence de presse

Quelle joie d'accueillir aux Saintes-Maries-de-la-Mer, Capitale de la Camargue, la Finale des Masters de Petanque. La 22^{ème} édition, déjà, c'est dire si cet évènement majeur est populaire et bien ancré dans le paysage sportif national, et même international. Je ne peux oublier d'évoquer Roland Chassain, mon prédécesseur et ami, auquel il tenait à cœur de concrétiser ce projet. Comme avec le Tour de la Provence cycliste qui nous a fait vivre de grands moments de sport et d'émotion.

Dans le cadre particulier, et unique, des arènes, en bord de mer, les amateurs de pétanque vont se délecter de somptueuses images, pendant des rencontres que nous souhaitons disputées et de haut niveau. Mais au vu du programme et des équipes annoncées, nous n'en doutons pas !

Je tiens à remercier vivement les services municipaux et les services techniques de la Ville, qui se sont beaucoup investis dans la réalisation et les tracés du terrain, et avec des pros, il faut être précis et minutieux au millimètre près. Sous la houlette de Fabrice Laposta, le résultat devrait satisfaire les joueurs.

Je remercie également les délégataires des arènes, la S.A.S. Taureaux des Saintes, le Parc naturel régional et le COFS, qui ont accepté de déplacer leur course camarguaise - car je pense que les taureaux de Camargue et les champions de pétanque n'auraient pas fait bon ménage - et un grand merci également au club de boules local, La Boule Saintoise, dont le président, et fin connaisseur, Christian Gobin nous a apporté un concours plus que précieux. Maintenant, tout est prêt, il ne nous reste plus qu'à souhaiter une belle compétition à tous !



La conférence de presse s'est déroulée aux Vagues, chez Marie Sara et Florian, et a permis aux élus et amateurs de pétanque du club local, la Boule Saintoise, de rencontrer les champions. Un grand moment !



Après le concours des amateurs le soir aux arènes, place aux demi-finales et finale, le lendemain, dans des arènes comblées.



La Fête du Cheval, organisée par le COFS et la Ville, a rassemblé tous les amoureux du cheval, toutes races confondues. Foire aux chevaux, défilé, abrivado, spectacle équestre et hommages aux arènes, tout a contribué à une journée très réussie. Cette journée était dédiée à François Périé et à son fils, Jean-Claude.



Jean-Claude Périé, 2^{ème} en partant de la gauche

Fête du Cheval en l'honneur de François et Jean-Claude Périé

François Périé nous a quittés il y a deux ans et demi. Il a contribué à donner à notre vil-

lage une image dont la Fête du Cheval est la parfaite illustration. Son père, «L'Accoucheur», gardian du Marquis de Baroncelli, gardait les taureaux l'été au Cailar et l'hiver aux Saintes. C'est donc au Cailar que François naît en juillet 1929. Il passe son enfance au mas de l'Amarée, élevé à la dure avec sa sœur, allant à l'école à pied en sabots ! La guerre interrompt ses études et il est envoyé en Aveyron avec d'autres enfants saintois, pour échapper aux Allemands. De retour au village, il est gardianou à l'Amarée, puis travaille à Cacharel où il surveille taureaux et chevaux. En 1959, son patron, Denys Colomb de Daunant, crée la première auberge cavalière. François organise les promenades. Il est ensuite initié par Roger Fages, au Pont de Gau, Pierre Fontaine aux Cabanes de Cacharel, puis François Brouzet, et d'autres. Ayant toujours vécu auprès des chevaux,

Extrait de l'hommage de Mme le Maire, Christelle Aillet

son expérience hors du commun fait de lui un conseiller technique pour de nombreux films, documentaires ou publicités, où il participe en tant que figurant ou doubleur. Il jouera dans tous les films tournés aux Saintes-Maries : Crin Blanc en 1953, Clamador en 1957, Chien de Pique en 1960, D'où viens-tu Johnny ? en 1963, La Bête du Vaccarès en 1964. En 1978, il accompagne Marianne et Catherine Lamour lors du tournage de leur documentaire «Les derniers cavaliers du monde». Leur collaboration les amènera en Océanie, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Russie, en Indonésie, sur l'île de Sumba... François Périé est à l'origine des concours de rodéo organisés au bouvau de Cacharel, avec André Bernard, en 1969 et 1970. Puis ce fut le début de Dar Rodéo, en août 1970. Un personnage vraiment inoubliable !

Jean-Claude Périé est né le 3 juin 1957. Fils et petit-fils de gardian, il aurait pu avoir une vie toute tracée. Passionné de chevaux, de sports de glisse et de lecture, baroudeur dans l'âme, il voyage très jeune : Australie, Asie, Amérique du Nord et du Sud, Japon, Afrique... Il roule sa bosse un peu partout dans le monde tout en poursuivant des études de médecine. Son diplôme de spécialiste de rééducation fonctionnelle en poche, il s'engage comme médecin sur le Marion-Dufresne entre Marseille et le Japon. Puis il décide de se poser, entre son mas à la campagne, ses enfants et son cabinet à Arles. Mais il y a 19 ans, un grave accident de la route vient briser cet élan de vie. Des moments très difficiles sont à surmonter, mais Jean-Claude est un guerrier. A force de volonté, il se remet debout, remonte à cheval et s'épanouit dans la peinture. Ses œuvres sont des explosions de couleurs, d'énergie et de force.



Nouveau curé : Bienvenue à Don Emmanuel

Emmanuel Lemièrre est le nouveau curé de la paroisse et recteur du sanctuaire des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Issu de la communauté Saint-Martin, et fort de ses 34 années d'ordination, il a déjà une solide expérience. Curé à Gênes en Italie pendant plusieurs années, il restera professeur de théologie au séminaire de Toulon. Une belle messe d'installation a été présidée par l'Archevêque, en présence des membres de la paroisse, de la confrérie des Saintes Maries, des fidèles Saintois, Mme le Maire Christelle Aillet et des élus, Mme la députée d'Arles Monica Michel, des autorités locales, de la Nacioun Gardiano, de la Confrérie des Gardians, des Arlésiennes, la chorale de l'église et des tambourinaires. Bienvenue !



Chloé Lombard Conseillère Municipale déléguée à l'environnement

Nous avons la chance d'avoir un bel environnement, ici en particulier, et le protéger est primordial.

Âgée de 24 ans, Chloé Lombard est fonctionnaire aux Finances Publiques, basée au centre des impôts de Béziers. Après des études dans les ressources humaines à Arles et à Montpellier, la jeune Saintoise a trouvé sa voie, tout en restant très attachée à son cheval de bataille : la protection de la nature.

En 2020, Roland Chassain lui propose d'intégrer sa liste, devenant ainsi la benjamine de l'équipe. Tout naturellement, elle devient conseillère municipale déléguée à l'environnement, mais plus «côté urbain».

L'objectif de Chloé est «*que les gens soient plus consciencieux, en ville*», et aussi que son village «*devienne un exemple de protection de l'environnement*».

Malheureusement, la marge de manœuvre a été limitée depuis son élection, en raison de la pan-

démie, mais quelques actions ont pu être entreprises notamment avec l'ADDEC, le COFS et la Maison des Jeunes (ramassage des déchets, Journée mondiale de l'environnement...). Des bacs pour le compost ont également été distribués en collaboration avec l'ACCM.

En terme de projets, qu'elle s'attache à mettre en œuvre dès que son travail lui permet de revenir aux Saintes, Chloé entend instaurer des journées de rendez-vous réguliers en faveur de l'environnement, d'adapter les poubelles de tri sélectif de façon à ce qu'elles soient plus facilement acceptées par les Saintois et les touristes, aménager aussi un peu plus de verdure, notamment au niveau de la place des Gitans, bref, des petites améliorations ou petits changements qui feront qu'à terme, «*le village devienne exemplaire*».



ISABELLE HÉNAULT Experte qualifiée

Lors du conseil municipal du 17 décembre 2020, Isabelle Hénault, qui fut conseillère municipale avec Roland Chassain durant un mandat 2014-2021) a été officiellement désignée «*Experte qualifiée*» pour la

représentation de la commune auprès du PNRC et de la commission exécutive de l'eau (CEDE).

Avec un cursus universitaire de biologie végétale, une expérience de chef d'entreprise et de pêcheur professionnel de plus de 10 ans sur le Vaccarès, Isabelle Hénault connaît bien le secteur et les problèmes qui s'y rattachent. Ayant déjà vécu des crises hydrauliques et des inondations, elle a une connaissance vernaculaire de la Camargue.

Aujourd'hui, elle suit les «*gros*» dossiers de la commune qu'elle représente, auprès de l'agglomération (ACCM), de la DDTM, notamment au SYMADREM : réhabilitation du pertuis la Fourcade, intégration de la continuité écologique mer-étangs, projet éolien, statuts des pêcheurs sur le Vaccarès... Tous les jours sur le terrain, elle est un lien précieux et indispensable entre les acteurs du territoire et les instances.



Au «*design écolo*», elles ont été installées près de l'Office de Tourisme, en remplacement de celles automatiques. Gratuites, elles sont gardiennées.

Nouvelles toilettes publiques et consigne pour casques



Un service de dépôt de casques (motos, vélos) est proposé, qui a connu beaucoup de succès cet été.

Rentrée scolaire

Pour la rentrée 2021-2022, le groupe scolaire Roger-Delagnes a enregistré 91 élèves à l'école élémentaire et 82 enfants à l'école maternelle.



Inaugurations au Mas de la Cure

Le principal objectif de l'association «Maison du Cheval Camargue» est de faciliter et de favoriser l'installation et le maintien des activités traditionnelles, ainsi que la restauration des milieux, l'élevage étant l'un des éléments essentiels de la gestion du domaine.

La commune, en concertation avec le Conservatoire du Littoral, propriétaire des lieux, s'est engagée à développer les activités et l'ouverture au public de ce site. Une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec le Conservatoire du Littoral a donc été conclue afin que notre collectivité devienne la structure porteuse du dossier. Le montant total des travaux réalisés à ce jour, dans ce cadre, s'élève à 33 488,25 €.

sachant qu'une subvention à hauteur de 80% au titre du fonds de soutien à l'investissement local - F.S.I.L. - a été allouée et que le Conservatoire du Littoral participe au financement à hauteur de 15% du montant HT.

C'est ainsi que le château d'eau, le cochonnier et le poulailler ont été rénovés et inaugurés par les élus, le maire Christelle Aillet, Mandy Graillon et Didier Réault, conseillers départementaux, Cyril Juglaret, conseiller régional, le directeur du Mas de la Cure Georges Vlassis, le président de l'association Maison du Cheval Jacques Mailhan, François Fouchier, délégué régional du Conservatoire du Littoral, la sous-préfète Fabienne Ellul... Quatre dossiers complé-

mentaires devraient permettre la création d'un musée dans l'ancienne chapelle, la réhabilitation du porte-eau, la réfection des toitures de la cave et la rénovation d'autres édifices.



Une nouvelle embarcation pour les sapeurs-pompiers

Ce nouvel équipement sera destiné aux 3 postes de secours (en plus des deux anciens bateaux).

ACHAT D'UNE EMBARCATION DE SAUVETAGE «COMMAND - 15 R», DE STYLE ZODIAK (15 704 € HT) + UN MOTEUR F40 (4 895 € HT) + UNE REMORQUE SUNWAY (2 250 € HT).



TOTAL DE L'INVESTISSEMENT (formalités administratives et livraison) 27 947,75 € HT

JEUDI 25 NOVEMBRE
17h Inauguration de la crèche provençale d'Arllette Bertello au Relais Culturel. Ouverture au public à partir du Samedi 27 Novembre à 10h.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE
Loto du Judo-Club Saintois dans les cafés du village.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE & DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE
Loto de l'association de jumelage Villamanrique de la Condesa à Méjanas

MERCREDI 15 DÉCEMBRE
15h30 Concours de cuisine «Les Jeunes Chefs de Camargue» proposé par le Conservatoire Grand Sud des Cuisines de Camargue, ouvert aux enfants de 7 à 12 ans, au Relais Culturel

Pèlerinage de décembre
Le samedi : descente des Châsses à 15h30, messe à 18h, procession aux flambeaux à 21h.
Le dimanche : messe à 10h30 et remontée des Châsses à 15h30.

«Noël à Méjanas» au domaine de Méjanas à partir de 10h, entrée libre. Animations équestres et taurines, marché de Noël, ateliers de traditions provençales, rencontre avec le Père Noël, lotos, balades à poneys, à cheval, en petit train, visite du Musée Paul Ricard, restauration...



Joyeux Noël!

DU 22 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER 2022
Festivités de Noël et de fin d'année

MERCREDI 22 DÉCEMBRE
● 10h30 Décoration des sapins de Noël par la Maison des Jeunes sur le parvis de l'Hôtel de Ville.
● 15h Séance de cinéma «Encanto» de Disney offerte aux enfants par la Municipalité.

JEUDI 23 DÉCEMBRE
14h Chasse aux trésors proposée par la Maison des Jeunes.

VENDREDI 24 DÉCEMBRE
De 10h30 à 16h Calèche du Père Noël dans les rues du village. Le soir, messe de Minuit à l'église. Toute la journée, animation musicale par la pena Lou Pati.

DIMANCHE 26 DÉCEMBRE
De 11h à 12h et de 14h30 à 15h30 démonstrations équestres par Caroline Mazoyer aux arènes.

LUNDI 27 DÉCEMBRE
● «La Matinale» du club taurin Etienne Boisset.
● De 11h à 12h et de 14h30 à 15h30 démonstrations équestres par Caroline Mazoyer aux arènes.
● 15h Les Treize Desserts proposés par l'Office de Tourisme au Relais Culturel.
● 18h Loto des sapeurs-pompiers au complexe sportif.

MARDI 28 DÉCEMBRE
● Salon du Goût et des Saveurs proposé par le Conservatoire des Cuisines de Camargue, au Relais Culturel.
● De 11h à 12h et de 14h30 à 15h30 Démonstrations équestres par Kelly Pellegrin aux arènes.
● De 11h à 12h et de 14h à 15h Transhumance des moutons.
● 18h Loto de l'Amicale des employés municipaux au complexe sportif.

MERCREDI 29 DÉCEMBRE
● 15h Séance de cinéma «Spiderman, no way home» offerte aux enfants par la Municipalité.
● 16h Concert de la Chorale Saintoise sur le parvis de l'Église.
● 18h Loto du club taurin Etienne Boisset au complexe sportif.

JEUDI 30 DÉCEMBRE
● De 11h à 12h et de 14h30 à 15h30 démonstrations équestres par Caroline Mazoyer aux arènes.
● 19h Abrivado aux flambeaux en centre-ville. Toute la journée, animation musicale par la pena Lou Pati.

VENDREDI 31 DÉCEMBRE
● De 11h à 12h et de 14h30 à 15h30 Démonstrations équestres par Kelly Pellegrin aux arènes.
● De 14h à 17h Atelier de maquillage, au dispensaire.
● 19h Grand feu d'artifice sur les épis des plages des Amphores et des Arènes.

SAMEDI 1^{ER} JANVIER 2022
12h Abrivado du Jour de l'An suivie de la roussataio des enfants.

DIMANCHE 2 JANVIER
De 11h à 12h et de 14h30 à 15h30 démonstrations équestres par Kelly Pellegrin aux arènes.

→ **MAIRIE**
www.lessaintesmaries.fr
Heures d'ouverture au public 8h30 à 12 h & 13h30 à 17 h
Permanence - accueil 04 90 97 80 05

• Bibliothèque 04 90 97 76 60
• Complexe sportif 04 90 91 78 56
• Déchetterie 07 50 14 79 20
• Foyer Repas 04 90 97 99 29
• Maison des Jeunes 04 90 97 85 82
• Micro-crèche Papoti 04 90 93 09 61
• Police Municipale 04 90 97 89 50
• Services Techniques - Voirie 04 90 97 83 82

→ **GROUPE SCOLAIRE**
• Cantine 04 90 97 95 43
• Ecole Maternelle 04 90 97 89 48
• Ecole Primaire 04 90 97 89 47

→ **S.E.M.I.S.**
• Camping de la Brise*** 04 90 97 84 67
• Camping du Clos du Rhône **** 04 90 97 85 99
• Capitainerie de Port Gardian 04 90 97 85 87
• Office du Tourisme 04 90 97 82 55
• Relais Culturel 04 90 97 87 60
• Services Administratifs 04 90 97 88 77

→ **SERVICES DIVERS**
• Bac du Sauvage 04 90 97 80 33
• Centre de Secours 18 ou 04 90 97 89 91
• Club des Seniors 04 90 97 90 40
• E.D.F. Dépannage 09 72 67 50 13
• Gendarmerie 17 ou 04 90 97 80 04
• La Poste 36 31
• Presbytère 04 90 97 80 25
• SNCF Informations 08 36 35 35 35
• ACCM 04 86 52 60 00
• ACCM Eau SAUR 04 90 99 52 14

→ **BANQUES**
• Crédit Agricole 0 892 892 222
• Lyonnaise de Banque 04 90 97 83 08
• Marseillaise de Crédit 04 90 97 86 09

→ **OFFICE NOTARIAL**
• Saint-Pierre Mélanie Résidence Vaccarès 117 Route de Cacharel 04 90 43 80 06

→ **PERMANENCES GRATUITES**
Au dispensaire, à côté de la Poste
• NOTAIRE : le mardi de 15h à 17h sur rendez-vous 04 90 52 18 00
• CONCILIATRICE DE JUSTICE : sur rendez-vous, Arles, à la maison du Droit 04 90 47 95 68
• ATOL-PLIE, accompagnatrice à l'emploi 06 25 51 25 89
• «Tendre une main», service d'aide à domicile 06 38 26 31 37

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE ASSISTANTE SOCIALE :
Permanences annulées sur les Saintes.
Arles : sur rendez-vous. Renseignements 04 94 60 38 38
ASSISTANTE SOCIALE DE LA MARINE 06 37 32 22 83
sur rendez-vous 04 91 70 10 56
ASSISTANTE SOCIALE DE LA D.G.A.S. + PUÉRICULTRICE 1^{er} et 3^e mardis du mois sur rendez-vous 04 13 31 78 63
ASSISTANTE SOCIALE DE LA C.A.F. 1^{er} et 3^e mardis du mois sur rendez-vous 04 88 65 82 65

→ **CULTE CATHOLIQUE**
Messes samedi à 18h & dimanche à 10h

→ **MARCHÉS**
Les lundis & vendredis de 8h à 12h
Place des Gitans

→ **TAXIS**
• Taxi de Camargue 06 28 51 78 89
• S.A.R.L. Taxis du littoral 04 90 97 95 47 / 06 77 29 53 21

→ **PÔLE SANTÉ**
MÉDECINS
• Dr Dinh Vo 04 90 93 83 39
• Dr Mondher Laroussi 04 90 93 86 49
• Dr Marie-Caroline Rettori 04 88 82 99 21
CHIRURGIEN-DENTISTE
• Dr Françoise Nury 04 90 99 00 00
KINÉSITHÉRAPEUTE D.E.
• Jacques Souchet 04 90 97 81 85
INFIRMIÈRES D.E.
• Catherine Girard et Agnès Monnier 06 43 24 12 14
SAGE-FEMME
• Clémence Tallone, le vendredi matin sur rendez-vous et visites à domicile 06 24 61 35 39
MÉDECINE DU TRAVAIL
Sur rendez-vous 04 90 96 70 36

→ **SANTÉ**
INFIRMIÈRES
• Valérie Braillon 26, rue des Pénitents blancs 04 90 97 96 06
• Marie-Hélène Gonzalez et Jennifer Ibanez 7, rue des Artisans 04 90 96 94 73
KINÉSITHÉRAPEUTE
• Jean-Philippe Jacquélet 30 avenue d'Arles 07 60 02 43 38
PHARMACIE
• Cambon-Corus-Neuville Rue Victor Hugo 04 90 97 83 02
VÉTÉRINAIRE
• Dr Salomé Weingarten Cabanes de Cambon 04 90 97 78 69

→ **PERMANENCES AU DISPENSAIRE**
À côté de la Poste
ASSISTANTE SOCIALE DE LA CRAM ET DE LA CPAM 04 90 97 82 95
Numéro d'urgence 36 46
Rendez-vous sur Arles 04 90 18 46 08

→ **CONSEIL DÉPARTEMENTAL**
Accueil 04 13 31 13 13
Hôtel du Département, 52, Avenue de Saint Just
13256 MARSEILLE - cedex 20
Site du Conseil Départemental : www.cg13.fr

→ **PERMANENCES DES ÉLUS : Sur rendez-vous au 04 90 97 80 05**

EXPOSITIONS

27 OCTOBRE 2021

> 31 JANVIER

2022



Rendez-
vous
AUTOMNE
PHOTOGRAPHIE NATURE

WWW.FESTIVAL-CAMARGUE.FR

